

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 1^{er} avril 2011**

Objet : Plan de financement du Schéma Directeur de l'Aménagement Numérique de la région Limousin (S.D.A.N.)

L'an deux mille onze, le premier avril à quatorze heures et quinze minutes, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt trois mars, se réunit en session ordinaire, salle des Trois Lacs, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain Lagarde, son Président.

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régionale du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Pierre LEFORT	Conseiller Général de la Haute Vienne
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Bernard EBENSTEIN (suppléant de Mme Boulestin)	Maire Adjoint de la Ville de Limoges
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mme Patricia BROUSSOLLE	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Eric JEANSANNETAS	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Eric CORREIA	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury

Sont excusés :

Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Noël MARTINIE (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Alain BRETTE (et son suppléant)	Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Lors du comité syndical du 1^{er} juillet 2010, la prise en charge, par DORSAL, de la maîtrise d'ouvrage d'une étude permettant l'élaboration d'un Schéma Directeur régional d'Aménagement Numérique a été actée.

Le 30 septembre, le Président a été autorisé à lancer la procédure de consultation pour une étude permettant l'élaboration d'un Schéma Directeur régional d'Aménagement Numérique.

Le montant maximum de cette étude a été estimé à 151 762 € TTC, sachant que DORSAL ne pourra pas récupérer la TVA.

Le plan de financement suivant pour cette étude vous est proposé :

NATURE DES RECETTES	MONTANT TTC	POURCENTAGE
ETAT FNADT	51 410 €	33.87%
FEDER	30 352 €	20%
CDC	20 000 €	13.18%
AUTOFINANCEMENT (REGION)	50 000 €	32.95%
<i>TOTAL</i>	<i>151 762 €</i>	<i>100%</i>

Après délibération, les membres du comité syndical décident, à l'unanimité :

- de prendre acte du plan de financement ci-dessus pour l'élaboration du SDAN,*
- de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions correspondantes et signer tout acte s'y rapportant.*



Fait à Limoges, le 1^{er} avril 2011

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

